# Alfred BOURHY



502. - St-CARADEC (Côtes-du-Nord) — L'Eglise



JE CONJUGUE AU PASSÉ

Un passé qui prend sa source en Centre Bretagne



Collection Guéranne, phot., Pontiyy



## En hommage à :

Ma Mère, Eugénie BOURHY, née CONNAN. qui a tant souffert et s'est tant dépensée pour ses enfants,

Paul BRUGIERE, qui a orienté ma carrière professionnelle et m'a mis le pied à l'étrier.

Toute reproduction, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sauf autorisation de l'auteur ou de ses héritiers.



# **Avant-propos**

J'ai toujours regretté de ne pas connaître la vie de mes parents, voire grands parents et, à cet égard, ne pas avoir questionné systématiquement ma mère et mes oncles et tantes.

C'est pourquoi, j'ai décidé, il y a plusieurs années, de mettre par écrit mes souvenirs, le fruit de mes recherches, et certaines précisions obtenues de mes frère et sœurs et de diverses personnes.

Mais comment entreprendre un récit où de multiples personnes, inconnues du lecteur, apparaissent à tout instant, disparaissent pour faire place à de nouveaux visages, voire réapparaissent quelques années plus tard, fortuitement et généralement momentanément.

Le lecteur ne peut qu'être désorienté et le récit devenir moins limpide.

Mais que faire ? Doi-je citer les noms réels de ces personnes ?

La lecture du livre de Nina BERBEROVA « c'est moi qui souligne » m'a décidé d'entreprendre mes écrits en faisant abstraction de cet écueil.

Née à Saint Petersbourg en 1901, elle émigre en 1922 à BERLIN, puis à PRAGUE et arrive à PARIS en 1926. Elle reste en France jusqu'en 1950 pour ensuite émigrer aux Etats-Unis où elle a enseigné la littérature russe à l'Université de PRINCETON.

Jeune étudiante, elle fréquente les cercles littéraires de PETERSBOURG et MOSCOU puis, dans toutes les villes d'Europe où elle séjourne, les cercles littéraires et milieux émigrés russes.

Dans « c'est moi qui souligne », elle émaille son récit du nom des multiples personnages qu'elle rencontre, croise ou aperçoit du monde littéraire, artistique, politique et militaire russe, personnages ayant plus ou moins une signification pour des lecteurs initiés; mais pour les autres, seuls certains noms peuvent éventuellement être connus.

A mon modeste échelon, anonyme, je procède donc, de la même façon ; les personnages que je cite ont tissé en quelque sorte, la toile de fond de mon parcours – mais je ne garantis pas l'orthographe des noms et m'en excuse.

De même, je décris certains modes de vie des époques traversées et détaille quelques procédés ou pratiques, le tout pouvant paraître parfois quelque peu fastidieux à mes jeunes lecteurs; mais dans l'ensemble, il s'agit d'une prise de vue, d'images d'un monde à jamais disparu pouvant présenter, de ce fait, un certain intérêt.

# I<sup>ère</sup> Partie Saint Caradec

#### I – La maison avant l'incendie

Une fois marié, mon père s'est installé dans la maison située juste en contrebas de l'église, maison qu'il avait achetée; les bâtiments occupaient tout le terrain – jusqu'à l'aplomb du terrain inférieur – jouxtant d'un côté une maison située plus bas, dans la côte du bourg, et de l'autre, le chemin menant à la fontaine et au lavoir, ainsi qu'à la rivière « l'Oust ».

Je n'ai que quelques souvenirs de cette maison. Je vois très bien une grande salle à vivre, sur plancher. Au fond à droite était le foyer (l'âtre). Un escalier à gauche aboutissait à un palier. A droite de ce palier était l'atelier où les ouvriers tailleurs travaillaient. Je ne sais plus comment on accédait aux chambres à partir de cet escalier. Il me semble qu'il permettait également de communiquer avec le magasin. Sur la droite de la grande salle, par une porte, en descendant une marche, on arrivait à la salle à manger.

Au delà de la salle à manger, le bâtiment, en contrebas, abritait le pressoir et le moulin à pommes pour la fabrication du cidre, ainsi que le garage où mon père remisait sa voiture; encore plus loin, attenant aux constructions précédentes était une petite maison d'habitation louée à l'époque à Aline LE CLEZIO (Tante d'Ange LE CLEZIO de MEDROUX) qui avait la charge notamment de sonner les cloches de l'église, matin, midi et soir ainsi qu'aux diverses cérémonies religieuses; cette petite maison occupait le reste du terrain, elle avait à l'étage, notamment, une chambre où, à l'époque, logeait un jeune apprenti d'une quinzaine d'années en provenance de l'assistance publique.

Le magasin était situé à l'entrée du chemin, côté bourg, sur la partie la plus haute du terrain ; il précédait la salle à vivre située en contrebas.

# II - Quelques souvenirs de la vie avant l'incendie

1) Je ne sais pourquoi mais je serais assez porté à croire que mon père avait alors une automobile de la marque Renault ; lorsqu'il rentrait de tournée, il passait

par la cour des 3 portails, descendait le chemin et, arrivé au lavoir, il empruntait le chemin montant à gauche qui conduisait à la maison. Il entrait et sortait ainsi facilement sa voiture ; en sortant il accédait directement à la côte du Bourg.

J'ai des images de mon père, allongé sous sa voiture, pour en effectuer le graissage. J'ai toujours présente l'odeur particulière qui se dégageait des cuirs des sièges de la voiture.

Mon père était tailleur, sans doute prenait-il les mesures pour les clients, procédait à la coupe, voire aux essayages (j'avoue que je n'ai pas d'éléments à cet égard) ; il effectuait les tournées dans les hameaux des communes voisines pour vendre les articles de confection, tissus, linges, chandails...etc... qui étaient en magasin. A l'époque, les gens de la campagne n'avaient pas de voiture, ne se déplaçaient que très peu en voiture à cheval, pour venir au bourg, sauf notamment, pour les cérémonies religieuses, voire les foires. Les commerçants allaient donc présenter leur marchandise, à leur domicile, dans les fermes.

Les ouvriers tailleurs travaillaient dans une pièce à laquelle on accédait par l'escalier de la salle de séjour. Je vois encore mon Oncle Eugène – frère de maman – assis en tailleur sur une table, cousant, faufilant, assemblant, confectionnant des costumes sur mesure.

- 2) On m'a donné, une fois, du papier d'Arménie, qui brûlait, pour annihiler l'odeur et purifier l'air qui empestait la salle de séjour lorsque, notamment, l'on vidait le grand baquet qui servait de toilettes. Les toilettes étaient au fond de la salle, sans doute dans une partie du cellier, indépendant bien sûr de ladite salle; mais on y entrait et en sortait par cette salle; lorsque le baquet était en place il était couvert par une grande et épaisse plaque en bois, découpée en son milieu par un grand trou lequel avait son couvercle en bois.
- 3) A un moment donné, j'ai gardé, dans le vieux cimetière, (autour de l'église) une oie en liberté, destinée à la cuisine.
- 4) Mon père, quelquefois, sans doute le samedi, dans la soirée, allait prendre l'apéritif, au café tabac tenu par Yves OLLITRAULT, sur la place du Bourg, (actuellement une crêperie), en compagnie d'Edmond GUEGUEN, représentant de commerce, qui habitait la maison voisine jouxtant la nôtre et qui existe toujours. Je l'ai accompagné quelques fois.
- 5) L'été 1928, mon père m'a emmené, un jour, à la baignade dans l'Oust. Il m'a mis dans l'eau. J'ai sans doute eu très peur car j'ai pleuré, voire crié, et il n'a pas insisté et m'a sorti de la rivière ; bien sûr, il était avec moi dans l'eau ; après, je le vois nager lui-même dans l'Oust ; j'étais dans ma cinquième année.

- 6) Je conserve encore l'image de la table familiale, le soir au dîner on disait souper une grande table entièrement occupée : la famille, les ouvriers, l'employée de maison, souvent un journalier.
  - 7) Je n'ai pas de souvenir marquant de maman et de mes frère et sœurs.

#### III - L'incendie

C'était un lundi, la nuit du 4 au 5 mars 1929 ; tous les enfants, sauf probablement Jean, étaient couchés, pas les parents.

J'étais seul dans mon lit, j'entendais un brouhaha dehors.

Un moment plus tard, maman a surgi dans la chambre, m'a sorti du lit, pris dans ses bras, est descendue et s'est rendue sur la place du bourg où il y avait déjà du monde; elle m'a remis à Louise LE GOFF, l'épouse d'Ange AUDRAIN, tailleur également — parents de Noëlla, petite Anne et de deux garçons. J'ai terminé la nuit entre les deux époux dans leur lit.

Maman a continué l'évacuation de ses enfants. Elle a pris Yvonne et Thérèse dans ses bras – Suzanne s'était cachée sous le lit – Yvonne a glissé de ses bras, dans l'escalier, si bien qu'elle n'a sorti que Thérèse ; d'après maman, elle a averti quelqu'un du fait qu'Yvonne était restée dans l'escalier, et, toujours d'après elle, André LE BLIGUET serait allé aussitôt à la recherche d'Yvonne et l'aurait ainsi sortie de la maison.

J'ai enregistré la déclaration d'André LE BLIGUET à cet égard, au cours de l'année 2002; il ne se souvenait plus très bien des circonstances de son acte; d'après ce qu'il croyait être son souvenir, il faisait partie d'une chaîne qui sortait des ballots de tissus de la maison et ce par ledit escalier, il s'est trouvé avec Yvonne dans les bras. Il ne se rappelle plus très bien dans quelles conditions.

Jean a dû être évacué par maman car elle procédait vraisemblablement à sa toilette dans la cuisine lorsque l'incendie s'est déclaré.

J'ignore dans quelles circonstances Suzanne a été évacuée.

Les journaux donnent quant à eux une version différente.

D'après le Petit Libéral du 29 mars 1929, ancêtre du Courrier Indépendant, ce sont Eugène MARIGOT et Maurice MARIGOT qui ont sauvé les cinq enfants, maman ayant participé au sauvetage.

Selon l'Ouest Eclair du 7 mars, devenu Ouest France après la deuxième guerre mondiale, ce sont de courageux sauveteurs dont on ne donne pas l'identité, qui ont évacué les 5 enfants.

Le feu a pris tout d'abord dans la chambre du jeune apprenti placé par l'assistance publique ; il avait une quinzaine d'années. Il cherchait quelque chose sous le lit et tenait à la main une lampe à pétrole ; celle-ci est-elle tombée ? Le feu s'est communiqué à la literie du lit ; le garçon a pris peur, est sorti sans donner l'alarme. C'est la locataire du logement du rez de chaussée qui a donné l'alerte, mais il était déjà trop tard !

Il n'y avait pas de pompiers à SAINT CARADEC, ce sont ceux de LOUDEAC, qui sont intervenus (avec une pompe à bras).

Dans l'intervalle, une chaîne de volontaires s'était constituée pour amener des seaux d'eau à partir du lavoir, de la fontaine, et de l'Oust.

Les journaux donnent des précisions de leurs correspondants sur l'organisation de la lutte contre l'incendie et pour la protection de la maison voisine.

INTERVIEW d'André LE BLIGUE en 2002 (Décédé en 2003) (âgé de 17 ans lors de l'incendie)

Interview non préparée à l'avance, impromptue, ce qui explique les hésitations et les quelques fautes de langage.

Q : « André peux tu me raconter ce que tu as vu lors de l'incendie de 1929 ? »

R: quelques mots non enregistrés « il y avait deux motos, sur une, il y avait Albert JOUAN et Fernand MONTJARRET, chauffeur et ensuite, j'étais avec Emile AUFFRET qui conduisait sa moto.

et nous nous sommes aperçus, à Kéravel, qu'il y avait un feu sur la commune, sur le bourg »

Q: « Mais là, tu revenais de Pontivy? »

R: « De Pontivy, de la foire de ..., on appelait cela, la foire des Bretons et la foire des jeunes, les Bretons à cause sans doute de certains cultivateurs de la commune (de St Caradec) et des communes environnantes (qui) allaient embaucher des jeunes qu'on appelait Bretons puisqu'ils étaient du Morbihan (pays bretonnant): mais nous étions tous Bretons, mais enfin on les appelait Bretons.

et, ensuite, le temps a passé, nous sommes arrivés au bourg, je me vois dans l'escalier, simplement, et dans l'escalier nous descendions des pièces d'étoffe, des ballots etc, etc...

et à un moment donné, je me suis trouvé à porter, à sentir un enfant dans l'escalier, et un enfant que (sic) j'ai fait le geste de jeter et je l'ai retenu et l'ai donné au suivant qui l'a passé après.

et paraît-il que c'était Yvonne que j'ai sauvée de l'escalier, qui était à l'avant, à la rampe d'escalier et c'est tout ce que j'ai à raconter ».

Q: « C'est tout ce dont tu te souviens en fait ? »

R: « C'est tout ce que (sic) je me souviens, après je ne me souviens pas (sic) de rien.

je n'ai vu ni pompiers, ni rien du tout et ce pendant que (sic) les pompiers de Loudéac sont venus là, ils ont fait la chaîne de la fontaine à 50 m en dessous, par seaux d'eau, par seaux d'eau etc... et c'est du fait, de (ce) fait que nous avons, après, acheté une pompe à incendie. (André semble confondre avec la chaîne humaine qui s'est formée pour amener l'eau, (probablement dans l'attente des pompiers de Loudéac),

après cet incendie là, la commune l'a achetée ».

Q: « La commune de St Caradec? »

R: « Oui, la commune de St Caradec a acheté la pompe à incendie et depuis, il y a des pompiers, depuis il y a des pompiers à Saint Caradec depuis 1929 ».

- « Merci André! »

R : « de rien » (et petit rire de détente)

- « Bravo-ooo » ponctue Ginette BOURHY à la fin de l'interview.

#### L'OUEST ECLAIR DU 7 mars 1929

« Un gros incendiet à Saint Caradec.

Nombreux blessés.

Dans la nuit de lundi à mardi, un formidable incendie s'est déclaré chez M. BOURHY, tailleur au bourg.

Des cris « au feu » se répercutent à travers la cité et bientôt une foule immense est là, qui assiste anxieuse au désastre. L'anxiété augmente lorsqu'on apprend que les cinq enfants de Mr BOURHY sont en danger. Déjà leur mère a tenté de les sauver. Elle est tombée à demi-asphyxiée et gravement brûlée. Mais les sauveteurs font des prodiges et bientôt aux fenêtres, ils apparaissent, tenant les enfants dans leurs bras vigoureux.

Mais une autre maison est gagnée par le fléau : c'est celle de Melle LE CLEZIO. Les flammes en ont fait bien vite une ruine fumante.

On fait la chaîne, on se sert de pompes à nettoyer les autos. C'est tout ce dont dispose la ville. On évacue les meubles de la maison GUEGUEN.

Enfin, de LOUDEAC, arrivent les secours. C'est d'abord Mr LAMOUR, 22 ans, qui, avec le plus grand mépris du danger fonce dans l'immeuble en feu. On le distingue sur les poutres à demi-calcinées, s'acharnant à faire la part du feu.

Les pompiers loudéaciens peuvent enfin combattre l'incendie mais il est trop tard, les murs seuls resteront.

Nous l'avons dit, Mme BOURHY est gravement brûlée, son mari est malade, ses enfants ont été également brûlés, surtout l'aînée des fillettes.

Le service d'ordre était assuré par les gendarmes de Loudéac, sous les ordres de M. le lieutenant COSTES.

Une enquête est ouverte pour connaître les causes de l'incendie. On ne peut encore apprécier le montant des dégâts.

Notre correspondant de Loudéac nous envoie des détails impressionnant sur le sauvetage des enfants de la maison.

« Tout à coup, une rumeur épouvantable monte vers le ciel rougeâtre, tandis que, des fenêtres qui brûlent, les larges flammes lèchent la toiture ; il paraît que dans les chambres les cinq petits enfants de M. BOURHY dorment profondément. La mère des malheureux enfants s'est élancée, hagarde, pour sauver ses petits. Elle fonce dans la fournaise et asphyxiée, brûlée, elle s'écroule enfin dans les flammes. Un remous s'est produit immédiatement. Des hommes courageux se portent en hâte au secours de l'infortunée mère, tandis que d'autres atteignent au péril de leur vie, les chambres, où, à l'aide de lampes de poches, ils cherchent en vain les pauvres petits. Ceux-ci sont cachés, sous leurs lits, croyant ainsi échapper au danger. Pauvres enfants que la fumée et la chaleur ont dû vous faire souffrir. En bas, la foule attend, anxieuse. Soudain, un cri de joie retenti. Les voilà, et les sauveteurs apparaissent chargés de leur précieux fardeau. Cinq vies humaines, arrachées à la mort. Toute la foule énervée, applaudit ces vaillants hommes malgré l'angoisse qui l'étreint. A ce moment, M. BOURHY tombe inanimé. Maintenant deux maisons flambent ; derrière la maison BOURHY, mais faisant corps avec elle; celle de M. CLEZIO, locataire des premiers n'est plus au'un immense brasier.

Bientôt, il ne restera plus de cette maison qu'un tas de cendres fumantes au milieu de quatre murs noircis, dénudés, qui menacent de s'écrouler. Quel malheur: les secours sont insuffisants par suite du manque de pompe et de matériel d'incendie, enfin tout le monde fait son possible.

On forme deux chaînes pour pouvoir porter de l'eau plus rapidement. Malgré cela, le sinistre augmente d'intensité. Les étoffes enflammées s'élèvent dans l'atmosphère réchauffée. Voyant cela, on évacue rapidement le mobilier de Mr GUEGUEN, voisin de Mr BOURHY. Les secours arrivent de Loudéac. Le jeune et courageux pompier qu'est Marcel LAMOUR de la compagnie des sapeurs de Loudéac, saute d'une voiture qui arrive en trombe. Vite, il embrasse le sinistre, tandis que deux hommes aspergent d'eau sa combinaison et fonce dans la maison en flammes. Il vole sur les murs et les poutres rouges qui fument et frappe de sa hache la toiture de la maison GUEGUEN. Un silence horrible dit toute l'angoisse de la foule qui fixe, frémissante, le courageux pompier. Sur les entrefaites, les pompiers de Loudéac arrivent et font du bon travail, aidés par les habitants que stimule un rigoureux service d'ordre dirigé par le lieutenant COSTES de la gendarmerie de Loudéac et assuré par les gendarmes. La lutte est terrible. Enfin, on maîtrise le feu. Toute la nuit on travaille courageusement ».

#### « L'émotion à Loudéac »

« La corne a retenti à Loudéac alors que les habitants étaient attristés par l'accident mortel survenu à M. LE FLOCH, cultivateur à Trohelleuc en Loudéac.

Aussitôt la nouvelle, beaucoup de gens de la ville et des alentours sont partis en hâte vers le lieu du sinistre, suivis des pompiers de la ville. »

« Une mort »

« Au dernier moment, on nous apprend que la petite Suzanne BOURHY, âgée de 8 ans vient de succomber à la suite d'atroces souffrances ».

#### LE PETIT LIBERAL DU SAMEDI 9 Mars 1929

- « Epouvantable incendie à Saint Caradec »
- « Un incendie, comme il ne s'en est jamais produit à Saint Caradec et comme il en arrive rarement, même dans les grandes villes, par suite des circonstances douloureuses qui l'ont accompagné, s'est déclaré lundi soir dans une maison du bourg, jetant la consternation parmi tous les habitants qui assistaient désolés et impuissants aux affreux ravages du feu.

Voici les détails que nous avons recueillis sur ce sinistre. Lundi soir vers 8 heures, Melle LE CLEZIO aperçoit une fumée intense qui sort de l'habitation de M. BOURHY, tailleur. Elle s'empresse de prévenir ce dernier et, comme elle est chargée de fermer les portes de l'église, retourne chez elle prendre ses clefs, afin de sonner le tocsin.

La population de Saint Caradec est ainsi alertée. L'incendie fait de rapides progrès, aussi, par téléphone, on prévient la gendarmerie et les pompiers de LOUDEAC. On fait diligence. Des autos complaisantes se mettent à la disposition de la gendarmerie et des pompiers qui arrivent sur les lieux le plus rapidement possible.

Le lieutenant COSTES, chef des brigades de gendarmerie, organise aussitôt un service d'ordre. Des actes de bravoure ont lieu. Plusieurs habitants de Saint Caradec, notamment Maurice et Eugène MARIGOT font preuve de beaucoup de courage. Tous les deux au moyen d'une échelle escaladant le 1er étage, brisent une fenêtre et parviennent à sauver les cinq enfants de M. BOURHY d'une situation difficile, car les pauvres petits, par peur, s'étaient couchés sous les lits déjà atteints par les flammes.

M. BOURHY, lui-même, à moitié asphyxié est également descendu par l'échelle, Mme BOURHY, en aidant au sauvetage de ses enfants est brûlée gravement sur différentes parties du corps.

Pendant le sauvetage de la famille BOURHY, le feu n'a cessé de faire du progrès ; il est inutile de songer à enlever quelque chose de la maison. Aussi les pompiers de Loudéac se bornent-ils à circonscrire le foyer de l'incendie et à préserver les habitations voisines. Un pompier se distingue particulièrement, le jeune LAMOUR, 22 ans a grimpé sur le toit de la maison GUEGUEN et, tout près du feu, à coups de hache, fait l'impossible pour arrêter le terrible fléau.

Au bout de quelques heures, grâce au service d'ordre impeccable et à la bonne volonté de la population de Saint Caradec, on parvient à se rendre maître de l'incendie, mais de l'habitation de M. BOURHY, il ne reste plus rien: meubles, lingerie, tissus, tout a été brûlé et les dégâts sont estimés à 300 000 francs dont une partie à peine est assurée.

L'habitation de Melle CLEZIO qui était en appentis contre celle de M. BOURHY, ainsi que tout le mobilier a été aussi la proie des flammes.

On ignore jusqu'à présent de quelle façon le feu a pu prendre naissance.

Ce qui vient encore ajouter de la tristesse à ce malheur, c'est d'avoir à déplorer la mort dans la nuit de mardi à mercredi de la fille aînée de M. BOURHY, décédée des suites de ses brûlures.

L'état des autres victimes est assez inquiétant. On craint pour Mme BOURHY, vu ses brûlures au visage, qu'elle va perdre la vue.

Il est déplorable qu'une grosse commune comme Saint Caradec n'ait pas de pompe à incendie. Au lieu d'attendre les pompiers de Loudéac, on aurait pu dès l'abord, arrêter le feu et éviter ainsi un désastre. Qu'on y pense pour l'avenir. »

\* \*

« Le terrible incendie qui a eu lieu lundi dernier à Saint Caradec a plongé la famille d'Alfred BOURHY dans une profonde détresse. Tous ses membres ont été atteints grièvement, brûlés et intoxiqués au cours du sinistre, tous sont actuellement alités. M. et Mme BOURHY recueillis dans des maisons amies restent avec quatre enfants en bas âge, l'aînée venant de succomber, à huit ans, des suites de l'intoxication.

Un appel est fait à la générosité du public pour venir en aide d'une façon immédiate, aux pressants besoins de cette intéressante famille.

Une souscription sera faite à domicile à Saint Caradec et dans le voisinage. Les personnes charitables, qui voudront bien par ailleurs y prendre part sont priées d'adresser leurs offrandes à la mairie de Saint Caradec ».

## L'OUEST ECLAIR DU 12 MARS 1929 LOUDEAC

Après l'incendie de Saint Caradec

« On nous prie d'insérer :

Répondant aux inexactitudes de l'article paru à ce sujet dans un journal de la région, la municipalité de Loudéac tient à démentir officiellement les propos erronés qui circulent en ville au sujet de l'achat éventuel d'une moto pompe, ainsi que l'opposition qui y aurait été apportée par M. le lieutenant des sapeurs pompiers, propos dont le correspondant audit journal s'est fait l'interprète.

Il est exact qu'en 1927, la municipalité envisagea l'achat d'un matériel moderne pour combattre l'incendie, à la suite de la mise en application du nouveau service d'eau.

Des renseignements furent demandés au régiment des sapeurs pompiers de Paris qui répondit en indiquant que le matériel existant, en l'espèce les trois pompes à bras « servant d'illusion » suivant l'expression du journal en question, était à conserver et à entretenir mais qu'en outre, la municipalité pouvait envisager l'achat d'une moto pompe à la condition expresse de construire à l'intérieur de l'agglomération trois ou quatre réservoirs pouvant cuber 180 mètres cubes chacun, ceci étant nécessaire attendu qu'une moto-pompe ne peut s'alimenter directement sur une prise d'eau sans risque d'accidents graves sur la conduite. Il ajoutait qu'il y aurait lieu d'ajouter l'achat d'un châssis automobile permettant le transport du matériel à bras et des pompiers lors d'un incendie en campagne.

Cette acquisition d'un matériel nouveau était donc secondaire, attendu que le matériel existant, en bon état, était des plus suffisants et que, d'autre part, il pouvait entraîner la commune à des dépenses exagérées et peut être inutiles. En ce qui concerne l'utilisation des autos et moto-pompes, le correspondant du journal cité plus haut pourrait puiser des renseignements de la plus grande exactitude près des municipalités des villes environnantes, dont quelques unes, s'il faut en croire la rumeur publique ne seraient pas satisfaites de leurs acquisitions et seraient en passe de rendre le matériel à moteur dont elles sont détentrices.

La municipalité de Loudéac tient à faire remarquer que le matériel d'incendie existant a déjà reçu de sérieuses modifications et qu'il doit en recevoir de nouvelles, cela toujours dans la mesure des ressources communales, et elle déclare que si dans les communes environnantes, il survenait un incendie grave, identique à celui qui vient de se produire à Saint Caradec, les sapeurs pompiers de la ville seraient toujours les premiers à se dévouer.

La municipalité tient aussi à faire remarquer que dans des communes aussi importantes que celles du canton de Loudéac, il serait nécessaire qu'il existât une subdivision de sapeurs pompiers munis du matériel nécessaire, ne fût-il qu'un matériel de premier secours.

Certaines communes du canton sont déjà pourvues du matériel et des bonnes volontés indispensables. Que toutes les communes en fassent autant et soient pourvues du matériel d'incendie permettant de combattre efficacement le sinistre en attendant l'arrivée des pompiers de Loudéac. Cela éviterait de nombreux désastres et assurerait une plus grande sauvegarde contre le terrible fléau qu'est le feu. »

## APRES L'INCENDIE, DISCUSSION EGALEMENT A SAINT CARADEC AU SUJET DE LA POMPE A INCENDIE

Dans le cadre des élections municipales du 5 mai 1929, la majorité sortante et l'opposition emmenée par Emile LATIMIER (mon parrain soit dit en passant) se sont affrontées sur divers sujets et notamment sur la question de la pompe à incendie.

Dans un tract destiné aux électeurs, Emile LATIMIER écrit :

(...)

2) La pompe – Depuis des années, bientôt on pourra dire des siècles, il est question d'acquérir une pompe; de mémoire de conseiller, personne ne s'est opposé à cette acquisition, je signalerai même qu'il y a environ deux ans, une commission fut nommée en vue de cet achat, elle comprenait M. le maire, M. LE DOEUF Joseph, perpétuel membre de toutes les commissions et tout désigné pour enterrer les questions à solutionner puis Joseph OLLITRAULT; les deux premiers se rendirent seuls à Loudéac; pourquoi se seraient-ils embarrassés du troisième? depuis, l'affaire en est restée là; survient le triste et brutal sinistre BOURHY, tout le monde proteste contre la carence (encore!) de la municipalité, or, ainsi que vous le voyez: deux seulement sont en cause.

(...)

PS: Sur l'intervention des élus de gauche, Monsieur le Ministre de l'Intérieur a versé une subvention de cinq mille francs à la famille BOURHY si cruellement éprouvée, on dira encore que nous ne faisons rien.

Dans leur réponse, les conseillers sortants indiquent :

« Electeurs de Saint Caradec.

*(...)* 

Pompe à incendie – L'achat d'une pompe à incendie fut décidé en 1926 par le conseil municipal, qui prit à cet effet tous les renseignements utiles près des différentes maisons. Au moment de traiter, le conseil reçut de Loudéac une proposition, préconisant l'achat d'une puissante auto-pompe, en commun avec différentes communes. Loudéac n'ayant pas exécuté ce projet, Saint Caradec avait laissé aussi l'affaire en suspens.

*(...)* 

PS: Qu'a donc pu faire M. LATIMIER pour la subvention ministérielle à la famille BOURHY.

La liste du maire dans son programme précise que :

(...)

« L'achat d'une pompe à incendie, malheureusement retardé par suite de diverses circonstances, sera réalisé, ainsi que l'acquisition d'un corbillard communal »

*(...)* 

Les candidats d'opposition commentent : Nous citons textuellement :

« L'achat d'une pompe à incendie, malheureusement retardé par suite de diverses circonstances. » Ne parlons pas de malheur, M. le Maire, à la veille de la Bataille vous allez affoler vos troupes. Après tout : à quelque chose malheur est bon!! nombreux sont ceux qui ne pleureraient pas en vous voyant quitter la Mairie, ce que d'ailleurs, ils vont vous signifier demain.

*(...)* 

\* \*

Que sont devenus les membres de la famille ?

Maman brûlée au visage, ainsi que Thérèse également atteinte ont été recueillies chez les époux LE MARQUER – notaire – où notamment, maman est restée un certain temps.

Yvonne a reçu refuge chez Louis LE GOFF, boulanger, au bas de la côte du Bourg où elle a passé deux nuits, et Suzanne fortement intoxiquée chez la mère et les filles PASCO, également en bas de la côte, presque en face du boulanger.

Suzanne est décédée dans la nuit du 5 au 6 mars, ses obsèques ont été célébrées sans sonnerie de cloches, évidemment sans présence de ses parents, frères et sœurs.

J'ignore où Jean a été admis. Par la suite, il était à Kergolvez chez Victoire PEDRO, épouse LE GOFF, sœur de son parrain. Il est possible qu'il y ait été installé dès le lendemain.

Yvonne est restée peu de temps chez le boulanger. Elle m'a appris qu'elle avait aperçu, de la maison, le cortège de l'enterrement de Suzanne qui se rendait à l'église. Yvonne est allée, ensuite, chez la famille Louis JOUAN dont la fille aînée Ninie (Eugénie) était la marraine. Elle a probablement rejoint maman plus tard dans le 1<sup>er</sup> logement que nous avons eu. Par la suite, Tonton Victor et Tante Marguerite l'ont emmenée à Saint Cloud où elle a terminé son année scolaire et a passé une partie de l'été. Au retour à SAINT CARADEC, mon oncle et ma tante ont proposé à maman d'adopter Yvonne, maman a immédiatement refusé.

Papa s'est retrouvé alité, intoxiqué, chez sa sœur Marie. Il est décédé le mardi 12 mars 1929 (hémorragie cérébrale ?). Les cloches n'ont pas sonné à son enterrement.

Le lendemain de l'incendie, mon oncle et ma tante de PLOEUC m'ont emmené à PLOEUC, où je suis resté un certain temps.

En descendant le bourg, en voiture, nous sommes passés devant ce qui devait être la maison du bonheur ; il restait un pan de mur le long de la côte, c'est en tout cas la vision qui m'est restée.

Mon oncle et ma tante ont fait par la suite une visite à papa, je les accompagnais. Papa m'a attiré contre lui, j'ai souvenir de sa dernière étreinte. J'ai assisté également avec mon oncle et ma tante aux obsèques de papa. J'ai une image du cortège, route Nationale, et des condoléances au cimetière où plusieurs personnes m'ont tapoté le visage avec des paroles du genre « pauvre petit bonhomme ». J'ai vu également maman, toujours alitée chez le notaire, le visage entièrement bandé. Par la suite, pendant des années, elle appliquait régulièrement une crème sur le visage, la crème « Tokalon ».

Les cloches n'ont pas sonné aux obsèques de Suzanne et papa pour éviter des questions de la part de maman; à cet égard, Yvonne m'a précisé que, lors d'une visite à maman, après l'inhumation de Suzanne, par maladresse, bien que mise en garde à cet égard par Nénène (tante Marie), elle a révélé le décès de Suzanne à maman; mais, lors d'une autre visite, postérieure au décès de papa, elle n'avait fait aucune allusion à ce dernier décès. (Notre tante Marie BOURHY épouse Julien MARIGOT, était la marraine de Suzanne; celle-ci l'appelait Nénène; tous les enfants ont repris l'expression).

## OUEST ECLAIR DU 14 MARS 1929 SAINT CARADEC

« Après l'incendie du 4 mars.

Une seconde victime meurt.

Nous apprenons que M. BOURHY l'une des malheureuses victimes du grave incendie du 4 mars dernier vient de mourir des suites du commencement d'asphyxie qu'il avait subi. La famille BOURHY est douloureusement éprouvée dans cette catastrophe.

Après avoir vu sombrer dans les flammes tout leur avoir, fruit de longues années de travail et n'avoir pu sauver leurs enfants que grâce au courage et au dévouement des personnes présentes, les époux BOURHY auront encore la souffrance de perdre l'aînée de leurs fillettes, âgée de 8 ans, qui mourait des suites de ses brûlures. Aujourd'hui c'est le père qui disparaît laissant dans la misère une veuve malade et blessée et quatre enfants ».

#### LE PETIT LIBERAL DU SAMEDI 16 MARS 1929

- « L'incendie de Saint Caradec »
- « Une autre victime Le terrible incendie qui a eu lieu la semaine dernière et qui a plongé la désolation dans une honorable famille du bourg vient de causer une autre victime. M. BOURHY est décédé mardi des suites des brûlures reçues au cours du sinistre fléau. Ce décès survenu après celui de la jeune fille BOURHY, jette la douleur à Saint Caradec et dans toute la région où M. BOURHY jouissait d'une réelle estime »

## IV – La vie de famille après l'incendie

1 – A cette époque, la partie de l'immeuble – face au café restaurant « Le cheval noir » – de l'actuel bureau de tabac, était une maison d'habitation séparée dont l'entrée donnait sur la place correspondante (actuellement « Place du Martray »). Après être suffisamment rétablie – je n'ai pas d'indication sur la date – maman est venue habiter un logement dans cette maison, à des conditions que j'ignore. Ses enfants ont pu ainsi, peu à peu la rejoindre.

Cette maison a été meublée par des dons, essentiellement par les familles ROPERT / LETINIER (Bouchers) et JOUAN/LETINIER (Charcutiers).

Combien de temps y sommes-nous restés, un an peut être. Maman a-t-elle repris le commerce de tissus de confection dans cette maison? Je n'apercois pas en mémoire de stocks de marchandises dans ce logement. Peut-être ce stock restait dans une voiture? Un fait certain: une partie de la marchandise a pu être retirée intacte de l'incendie. Effectivement des bénévoles avaient constitué des chaînes pour évacuer, dans la mesure du possible, des articles se trouvant dans le magasin; ceci est d'ailleurs confirmé par les journaux et par André LE BLIGUET dans l'enregistrement de ses déclarations. Mais où la marchandise a été entreposée ? Toutefois, pas de vente de tissu à domicile dans cette maison semble-t-il; les voyageurs de commerce très compatissants, obtenaient de leurs mandants des crédits pour maman. Celle-ci a été un certain temps sans conduire une automobile, il fallait qu'elle apprenne, ce qu'elle s'est employée à faire le plus rapidement possible. Cependant, maman a effectué des tournées avec une voiture à cheval conduite par Louis JOUAN le jeune fils, mais celui-ci n'a dû pouvoir le faire qu'à l'âge au moins de 14 ans. Or à l'époque, il n'avait vraisemblablement que 11 à 12 ans, donc pas assez mûr pour le faire. Je présume que ce souvenir particulier a pu se situer plus tard, par exemple, lors d'immobilisation de l'automobile que maman avait achetée bien entendu d'occasion : Odette JOUAN (épouse PHILIP) m'a précisé que son père devait conduire lui-même le cheval pendant les tournées de maman.

Thérèse se souvient que l'accident (relaté plus loin alors qu'elle et moi nous nous trouvions à l'avant du véhicule, à côté de maman au poste de conducteur – accident au croisement des routes de Pontivy et de Kergrist), s'est produit alors que nous habitions cette 1<sup>ère</sup> maison. Ce qui signifierait que maman avait repris le commerce assez rapidement à l'époque; mais, personnellement, je situerais cet accident beaucoup plus tard.

Nous n'avions plus d'argent à l'époque. Comment a-t-on pu vivre alors ? Sans doute avec le produit de la vente de marchandise sauvée de l'incendie, voire également les dons, directs des particuliers ou organisés sur des initiatives publiques ou privées : à noter que j'ai entendu maman préciser que le contrat d'assurance incendie était expiré et n'avait pas encore été renouvelé ; d'après le « Petit Libéral » du 8 mars 1929, l'assurance ne couvrait qu'une « partie à peine » des dégâts.

Il reste que maman a décidé rapidement de poursuivre le commerce exercé antérieurement, ceci est attesté par trois communiqués publiés par le journal « Le Petit Libéral » : Les numéros des 25 mai et 8 juin 1929 publiaient chacun l'avis suivant :

#### LE PETIT LIBERAL DU SAMEDI 25 MAI 1929

AVIS – Mme Veuve BOURHY à Saint Caradec informe sa clientèle qu'elle continue la représentation et la vente des vêtements de travail marques

Mont Saint Michel et Inusable. Elle continue à visiter la clientèle de son mari. Elle possède aussi quelques caoutchoucs, imperméables qu'elle livrerait dans de bonnes conditions ».

#### LE PETIT LIBERAL DU 8 JUIN 1929

« AVIS – Madame Veuve BOURHY à Saint Caradec, informe sa clientèle qu'elle continue toujours la représentation et la vente des vêtements de travail marques Mont Saint Michel et Inusable. Elle continue à visiter la clientèle de son mari. Elle possède aussi quelques caoutchoucs, imperméables qu'elle livrerait dans de bonnes conditions ».

Cet avis publié deux fois, fait suite à un communiqué dans le numéro du 20 avril 1929 du même journal émanant de Louis AVRIL commerçant en tissus à Saint Caradec (il n'était pas tailleur) indiquant :

#### LE PETIT LIBERAL DU SAMEDI 20 AVRIL 1929

« Vêtements le Mont St Michel.

Ainsi que tous articles travail dont la qualité donne toujours satisfaction. Louis AVRIL, St Caradec ».

2) Assez rapidement, nous avons emménagé dans la maison presque en face, qui fait le coin droit de la petite place (actuellement « Place du Martray ») — louée alors par la boulangère, mère de Fernand MONTJARRET; cette maison était la plus proche du monument aux morts — à noter que ce monument a été transféré place de Verdun.

(On avait à cette époque, une habitude qui, actuellement, aurait été qualifiée de vulgaire ; on appelait les épouses par le nom du mari, mais le nom souvent déformé, nom précédé de l'article « La », c'est ainsi qu'on disait « La Jarrette », pour la boulangère, « La Bouriss » en prononçant le « S » pour Bourhy, « La Cadine » pour Cadin etc...)

Dans cette maison, la pièce, en entrant, constituait le magasin où la marchandise à vendre était répartie sur des étagères ; il y avait un comptoir sur lequel on pouvait déplier les articles devant les clients.

La cuisine était sur la gauche, on y accédait par le magasin, les chambres étaient à l'étage et une cave au sous-sol.

A cette époque, maman avait - c'est certain - sa voiture automobile.

Après l'école, on jouait sur la place, devant la maison, à côté du monument aux morts. Je jouais même avec un camarade au chat et à la souris en pénétrant, sans aucun respect, en deça de l'entourage métallique du monument. Nos pieds reposaient sur la partie oblique de la base, une main sur la rambarde métallique, l'autre s'appuyant sur la partie du monument en élévation. Nous faisions le tour dans un sens ou dans un autre, marche avant ou marche arrière de la souris